Image not found or type unknown

Carte séjour Vie privée et famillialle

Par **doudati67**, le **01/09/2012** à **16:19**

Bonjour,
je vie en France avec mon conjoint résident Algérien mariée en Algérie en nov 2006, mais notre mariage est nul parce que il était fait avant son divorce en France, mon marie est divorce en juillet 2009, mais moi je suis coincée, je ne peux pas prétendre à une régularisation. j'ai pas d'enfant, je suis perdu je vois ma vie partir en miette. j'ai vu avec cimade mais ils n'ont rien fais pour moi
aidez moi

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés